



GRANDS ÉQUIPEMENTS

Une nouvelle gestion de L'Aquapolis : les nouveautés

Le 12 janvier 2025 marque le changement de gérance du centre aquatique L'Aquapolis avec l'arrivée au commande du groupe Récréa.

Publié le 14 Janvier 2025

Le 12 janvier 2025 marque le changement de gérance du centre aquatique L'Aquapolis, (<https://www.laquapolis.fr>) qui était exploité par la société Vert Marine depuis son ouverture en 2015. L'arrivée du groupe Récréa (<https://recrea.fr>), choisi par Limoges Métropole dans le cadre d'un marché de service, apporte son lot de changements pour les usagers. Le rôle de Limoges Métropole va également évoluer.





FAQ

Retrouvez les réponses aux questions les plus posées par les usagers sur les nouvelles conditions d'accès au centre aquatique, depuis la réouverture du site.

Le 14 janvier dernier une réunion publique, **présenter les nouvelles offres** et animations proposées par Récréa, en présence près 300 usagers,

Limoges Métropole met aujourd'hui à disposition une FAQ sur son site internet reprenant ainsi tous les questionnements les plus posés par les usagers depuis la réouverture du site et permettant de répondre, à nouveau, à toutes les questions sur les nouvelles conditions d'accès au centre aquatique.

Depuis son ouverture en janvier 2015, ce grand équipement communautaire a comptabilisé environ 3,5 millions d'entrées. La Communauté urbaine avait confié la gestion et l'exploitation du centre aquatique à la société Vert Marine via un contrat de concession de service public (CSP).

À partir du 12 janvier, un nouvel exploitant en prend les commandes dans le cadre d'un marché de prestation de service*. Le nouveau gestionnaire est engagé pour **une durée initiale de 44 mois (près de 4 ans), avec la possibilité de prolonger la durée du marché jusqu'à la fin des travaux de la patinoire communautaire**, qui prendra place à côté du centre aquatique.

Concession / marché de service : quelle différence ?



La distinction principale entre un marché public et un contrat de concession réside dans la **rémunération du titulaire du contrat** – ici Récréa – **et dans le transfert du risque lié à l'exploitation de l'activité** - ici L'Aquapolis.

Dans le nouveau marché, les risques financiers sont portés par Limoges Métropole. Récréa se verra verser un prix forfaitaire calculé sur la base du compte d'exploitation prévisionnel sur l'ensemble de la durée du marché. Des clauses d'intéressement ont été prévues sur les consommations énergétiques et la fréquentation.

La baisse des tarifs d'entrées

À la suite de l'augmentation des tarifs en 2023 (+ 10 %) puis 2024 (+ 11,5 %), Limoges Métropole avait pris l'engagement de proposer une baisse de certains tarifs afin de favoriser l'accès à ce service public. En 2025, ces baisses porteront notamment sur les entrées unitaires qui reviennent aux tarifs 2023.

Tarifs d'entrée 2025

Adulte : 5,50 € (résidents)	6,75 € (extérieurs)
Moins de 14 ans : 4,30 € (résidents)	5,40 € (extérieurs)
Enfant (- de 4 ans) :	Enfant (- de 4 ans) : gratuit

Des formules d'abonnement "à la carte" selon ses envies

Les abonnements permettent de choisir l'accès aux espaces souhaités et d'ajouter l'accès à des séances d'activités. Les abonnés souscrivent à la formule de base offrant un accès illimité à l'espace aquatique et peuvent ajouter l'option bien-être ou fitness.

Formules d'abonnement 2025	Base	Tarifs résidents	Tarifs extérieurs
CLASSIC	Accès illimité espace aquatique	22€/mois	28€/mois
CLASSIC +	Accès illimité espace aquatique avec accès illimité espace bien-être OU espace forme	38 €/mois	44€/mois
LIBERTÉ	Accès illimité à tous les espaces	54 €/mois	60€/mois

En complément de la formule choisie, les abonnés peuvent ajouter 2, 4 ou 7 séances d'activités encadrées par semaine.

Activités encadrées	Ajouter à l'abonnement de base choisi	Tarifs résidents	Tarifs extérieurs
Soit	2 activités / semaine	+ 18€/mois	+ 20€/mois
Soit	4 activités / semaine	+ 22 €/mois	+24€/mois
Soit	7 activités / semaine	+ 26 €/mois	+28€/mois





Les abonnements sont mensuels et possèdent les caractéristiques suivantes* :

- > **Les abonnés ont la possibilité de passer d'une catégorie à l'autre sans frais** : cela permet de tester les différentes formules proposées avant de trouver celle qui convient le mieux,
- > **aucun engagement sur la durée,**
- > **le paiement par prélèvement mensuel,**
- > **la possibilité de stopper l'abonnement,**
- > **l'actualisation du tarif annuellement** (information du client préalable),
- > **les usagers bénéficient d'un suivi personnalisé.**

Chaque client qui souscrit à un abonnement se voit remettre un contrat ainsi que les conditions générales des ventes. Des frais d'adhésion à la Smiling People Communauté à partir de 29 € sont à régler pour toute première souscription. Cela permet de bénéficier d'avantages : exclusivités, événements exceptionnels, avantages auprès de partenaires locaux, pack de bienvenue, etc.

Les frais de souscription ne seront pas à régler pour tous les usagers du centre aquatique qui étaient abonnés jusqu'au 11 janvier 2025.

***Les abonnements sont également disponibles en version annuelle à des tarifs plus avantageux.**

Des nouvelles activités et des nouveaux créneaux

Des nouveaux créneaux pour le bassin olympique

Concernant le bassin olympique, les 5 lignes d'eau pour les nageurs sont maintenues avec la création de créneaux ciblés, réservables et adaptés spécialement aux publics aux problématiques spécifiques.

Quoi de neuf côté activités encadrées et loisirs ?

Les usagers bénéficieront de nouvelles activités encadrées avec de nouvelles séances d'aquasport et des cours de fitness spécifiquement développées par Récréa, comme *le bodypalm, le BlueBall, les Mills etc.*, d'intensités différentes et avec de nouveaux horaires répondant aux besoins de chacun.

Côté loisirs, les soirées à thème, expositions, portes ouvertes, journées résolutions, animeront toute l'année l'ensemble des espaces - espace aquatique, espace bien-être, forme et restaurant - via :

- > **des moments de détente** comme les « matinales zen », les *après-midi détente*,
- > **des soirées Aquasports** comme la *Nuit de l'Aquafitness*,
- > **des événements mêlant l'aquatique et la forme sèche** à l'instar du *Swimcross Tour*,
- > **des animations festives** mêlant événements calendaires et activités : nocturnes festives avant chaque vacances scolaires etc.

Un nouveau concept *Instant famille* tous les samedis matins

Imaginez un jardin aquatique permettant aux parents et enfants de vivre des instants privilégiés mêlant jeux, rigolade et complicité, toujours sous la surveillance bienveillante d'un éducateur aquatique.

Cet instant propose des conditions de baignade privilégiées. Les places sont limitées et les réservations obligatoires. Les familles peuvent ainsi profiter d'aménagements dédiés, tels que des ballons, tapis,

trampolines et fond sonore. **Ce créneau est accessible en payant un supplément de 2 € ou 3 € / personne en plus de l'entrée à l'espace aquatique.**

Les *Aprèms' ludiques* dans le bassin sportif

Tous les samedis et dimanche après-midi, *des structures gonflables aquatiques seront disposées dans le bassin sportif pour développer une véritable dimension ludique autour d'animations, défis, jeux etc. pour le plus grand plaisir des plus jeunes et adolescents.

(*Samedis et dimanches en période scolaire et tous les jours durant les vacances scolaires et sous réserve de modifications)

Fêter son anniversaire

L'Aquapolis sera également le lieu idéal pour les fêtes d'anniversaire des enfants ! Le concept ***Anniversaire LUDIBOO*** proposera un pack complet comprenant l'accès à l'espace aquatique pour 10 enfants, une animation et un goûter (gâteau et boisson). Cette prestation se fera sur réservation uniquement.

Ouverture du site

Afin de pouvoir disposer d'un niveau de service identique à celui d'aujourd'hui, les amplitudes d'ouverture des différents espaces - salle de sport, piscine olympique, espace bien-être ne changent pas hormis pour le bassin ludique.

Compte tenu du faible nombre de baigneurs accueillis les après-midi en semaine (sauf mercredi), le bassin ludique :

- > sera fermé lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 en période scolaire, les matinales du mercredi et du vendredi de 7 h à 9 h seront maintenues.
- > sera pleinement accessible, les mercredis après-midi et les week-end et tous les jours durant les périodes de vacances scolaires.

Le restaurant sera également géré par le groupe Récréa

Le restaurant sera ouvert à tous, aux usagers du centre aquatique et au public extérieur. Il sera ouvert toute l'année avec les horaires suivants :

- > pendant la période scolaire : du lundi au samedi de 11h00 à 17h00,
- > pendant les vacances : du lundi au dimanche de 11h00 à 17h00

Le restaurant proposera des événements tels que des afterworks, soirées musicales, etc. et sera aussi ouvert lors de soirées plus tardives **sur réservation** pour des groupes par exemple dans le cadre de réunions d'entreprise, de manifestations sportives.

